aboutissant au manche à balai en frappe violemment Golovenko à la tête.

Cette histoire assez embrouillée fut narrée par les différents acteurs de la scène à M. le commissaire de permanence Walter qui fit faire les constatations à l'immeuble de la rue de la Fosse-aux-Chênes et recueillit les dépositions des compagnes des intéressés.

Golovenko qui porte une sérieuse plaie contuse à la tête et des blessures à la main fut soigné par M. le docteur Ballenghien qui lui prescrivit un repos de quinze jours.

Une enquête est ouverte aux fins de jeter un peu de lumière sur cette sombre affaire.

BIJOUTERIE DELAPLACE, 17, Cte-Rue, Rx — Bijou or, Fix. Fantaisie. Montres. 26648

La représentation du « Petit Duc » au profit du timbre antituberculeux

A la suite des deux représentations du « Petit-Duc » qui ont été données dimanche dernier, M. Lefebvre, directeur de l'Hippodrome-Théâtre, vient de faire parvenir au Comité Roubaisien la somme de 650 fr. 65, dans laquelle sont compris 230 fr. représentant le produit d'une collecte effectuée parmi le personnel de cet établissement.

Cette somme ajoutée aux 1.035 fr. 90 des droits des pauvres, qui seront reversés à l'Œuvre en fin de campagne par le Bureau de bienfaisance et aux 1.000 fr. de timbres antituberculeux achetés par M. Lefebvre, porte le total de la contribution de l'Hippodrome-Théâtre à 2.693 fr. 55.

Le Comité est heureux de remercier publiquement M. Jules Lefebvre, ainsi que son dévoué personnel.

FATES VOS ACHATS RUE DE LANNOY.

A l'Amicale des Anciens du 49e B.C.P.

C'est demain dimanche, qu'aura lieu à Lille, la fête annuelle de l'Amicale. Une messe sera célébrée à 11 h. en l'église Saint-Etienne et sera suivie à 12 h., de l'assemblée générale au siège, « Bar Alexandre », 20, rue de Béthune. A 13 h., un banquet (coût, 15 fr. pour les sociétaires), sera servi salle Delsalle, 51, rue Esquermoise.

FANTOUFLES PYRENEES 7 fr. 95, Dolly, 20, rue de Lannoy. 27214d

Au Cercle horticole de Roubaix

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 28 décembre, à 17 h., au siège, 126, rue de la Gare, à Roubaix. Cette réunion revêtira une certaine solennité par suite de la présence des présidents d'honneur, de certaines personnalités de « Amis de Roubaix », de l'Administration municipale, etc.

L'ordre du jour comportera la distribution de médailles, primes et diplômes aux lauréats des concours de l'année 1930, exposition du printemps, visite des jardins, concours de balcons et fenêtres fleuris, etc.

Une superbe tombola gratuite terminera la soirée, plantes de jardins, arbustes fruitiers, rosiers nains et grimpants des meilleures variétés.

BOUCAU VOUS OFFRE le plus grand choix de souliers, guêtres, pantoufles, etc... 26660

La médaille d'honneur de la police municipale et rurale

Nous relevons avec plaisir au « Journal Officiel », les noms de MM. Louis Dubocage, brigadier, et Louis Smet, sous-brigadier de police, à qui la médaille d'honneur de la police municipale et rurale est décernée.

Nous leur adressons nos vives félicitations.

PAPETERIE DE LA GRANDE-RUE, 81. — Etrennes utiles. Stylos, Porte-mines, Calendriers, etc... 27231d

L'arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

La distribution des jouets aux enfants des adhérents de la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens » qui se sont fait inscrire, aura lieu aujourd'hui samedi, de 14 à 16 h., Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. Prière aux parents de suivre les indications données, c'est-à-dire pour ceux porteurs de la carte jaune de se présenter de 14 à 15 h., et pour ceux porteurs de la carte rouge de 15 à 16 h.

A LA TOISON D'OR, 33, rue Saint-Georges (Tél. 34.86). Avant inventaire 20 % de réduction sur tous les prix marqués. Robes et manteaux. Fourrures et pelleteries. 27217

La fête des Flamands

Le banquet annuel des Flamands résidant à Roubaix et environs a eu lieu au local, salle Wilde, rue de Lannoy, 63. M. H. Van Hogweghen, le vénéré président, dont le dévouement et le tact sont tant appréciés, souhaita la bienvenue à tous. Il remercia spécialement un grand nombre de nouveaux membres et il eut également une parole aimable pour le vénéré M. Vanderveldt, médaillé du travail. Il dit que c'est grâce à des travailleurs de mérite, comme le doyen du Cercle amical flamand, que les Belges en général et les Flamands en particulier, jouissent en France d'une si aimable hospitalité.

Après le banquet qui fut agrémenté par un orchestre, des chanteurs ont interprété des chansons dans leur langue maternelle.

BEAU CHOX de Boîtes et Bonbons Chocolat chez **Murelle**, 5, Grande-Rue, Roubaix. 27186d

UN FEU DE CHEMINÉE. — Les pompiers ont été mandés vendredi après-midi, vers 2 h., pour se rendre quai de Halais, 2, au domicile de Mme Simonne Deparpe et Fernande Hage, où, par suite d'un feu de cheminée, le plancher avait pris feu. Les soldats du feu eurent vite fait de se rendre maîtres de ce commencement d'incendie, dont les dégâts sont évalués à 1.000 francs. Il y a assurance.

« NORD-SELECT ». — Le « Nord-Select », annuaire mondain de Lille-Roubaix-Tourcoing, édition 1931 (21me année), est actuellement à l'impression pour paraître vers le 15 janvier. Prière aux personnes qui n'auraient pas encore renvoyé leur feuille de renseignements de l'adresser sans retard à M. René Reubrez, 61, rue de Béthune, à LILLE (Tél. 41.82). — Prix du volume en souscription : 25 fr. 27208d

LA MENDICITE EST INTERDITE... — Henri Dewulf, âgé de 21 ans, originaire de Clerckem (B.), mendiait rue des Arts, pour briguer peut-être la célébrité du mendiant du pont du même nom. La gendarmerie, vendredi matin, a mis fin à l'exercice de sa détestable profession et l'a fait conduire à Lille.

LE CADEAU qui sera le mieux reçu est assurément un bon phonographe. SCRÉPEL-POLLET, 138, Grande-Rue, Roubaix. Immense assortiment de disques. Postes de T.S., modernes. 45d

...ET LE VAGABONDAGE AUSSI. — La gendarmerie a mis fin momentanément à la vie aventureuse de Jérôme Soenen, 21 ans, qui, appréhendé dimanche matin, place du Trichon, avoua qu'il n'avait pas de domicile fixe et était dépourvu de tout moyen d'existence. Conduit à Lille, il sera poursuivi pour vagabondage.

CAISSE PRIMAIRE DES ASSURANCES SOCIALES DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE ». — Les assurés obligatoires faisant partie ou non de l'Employé et qui n'ont pas encore reçu leur bulletin d'adhésion à la Caisse Primaire, sont priés de bien vouloir s'adresser 65, rue du Grand-Chemin avant le 31 décembre. Une permanence fonctionne tous les jours ouvrables de 17 à 19 heures.

VENTE RÉCLAME aux Chaussures Dolly, 20, rue de Lannoy. Prix incroyables. 27215d

LES AMIS REUNIS DU FOYER DU MUTILÉ. — L'assemblée mensuelle aura lieu le dimanche 28 décembre à 17 h. Questions très importantes à l'ordre du jour : Proposition pour le banquet ; tournoi interassociétés du 15 février. Une grande tombola sera tirée entre les membres présents.

POUR LA T.S.F., une seule adresse : F. Uzeel, 60, rue de la Gare, Roubaix. (Voir annonce).

SOCIETE DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Une réunion extraordinaire aura lieu au siège, « Café Pandore », demain dimanche, à 16 heures.

LE PETIT MONDE ARTISTIQUE. — Répétition demain dimanche, à l'Hippodrome-Théâtre, à 10 h., pour tout le monde ; la répétition sera terminée pour 11 h. 30.

UNION NATIONALE DES EVADES DE GUERRE. — Les sociétaires sont invités à amener leurs enfants au siège à 15 h. 30 pour la matinée enfantine du samedi 27 décembre. Cette fête est organisée en faveur des enfants des membres actifs. Une tombola gratuite complètera la distribution des jouets.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi à 20 h. au Café Dibus, répétition générale.

CHORAL NADAUD. — Société Nationale. — Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale.

FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Demain dimanche à 10 h., au siège, réunion générale.

AMICALE DES CHAUFFEURS. — Dimanche à 6 h., réunion trimestrielle. A l'ordre du jour : Questions diverses.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi à 20 h. 30, répétition générale.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Demain dimanche, à 10 h., répétition générale.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Demain dimanche, rassemblement des membres au local, à 10 h., pour les sérénades ; à 14 h., banquet Ste-Cécile.

CADEAUX POUR FÊTES
MEUBLES DE BUREAUX
EAGLE
LA 1ère MARQUE FRANÇAISE
SIÈGES CUIR
17, RUE DES PONTS-DE-COMINES, LILLE
5 USINES ET SIÈGE SOCIAL A PARIS

CROIX

INTERRUPTION DANS LE SERVICE DES EAUX. — Par suite d'un accident sur le réseau des distribution des eaux, l'alimentation ne pourra se faire aujourd'hui samedi, jusque 11 h. : dans les rues de l'Amiral-Courbet, Clémenceau, Anatole-France, et les rues adjacentes, ainsi que dans le quartier de la Makellerie.

DONS EN FAVEUR DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — 53 fr. 20, après le réveillon de Noël, chez Jules Grosse, rue Jean-Jaurès ; — 50 fr, quête après un banq et de chasse d'organe, chez Millescamps, rue des Ogiers, 150 ; — 65 fr., de la part des Amis de chez Deroubaix, rue de Roubaix.

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Ce soir samedi, à 20 h. 15, chez A. Marotte, rue Jules-Guesde, réunion importante du Comité directeur. Plusieurs questions urgentes sont inscrites à l'ordre du jour. Le Bureau compte sur la présence de tous les membres.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS St-PIERRE. — Les sociétaires qui n'auraient pas reçu leur programme pour le concert du 28 décembre, sont priés de s'adresser à un membre de la commission qui se tiendra demain dimanche, à leur disposition au siège avant la messe de midi.

WASQUEHAL

LA PAROISSE St-CLÉMENT DU CAPREAU A FÊTÉ DIGNEMENT LE JUBILÉ SACERDOTAL DE SON CURÉ M. L'ABBÉ J. DELCAMBRE

La paroisse de Saint-Clément (Capreau) a fêté jeudi (jour de Noël) le jubilé sacerdotal de son curé, M. Joseph Delcambre. Après la grand'messe, les paroissiens se sont réunis dans la salle des fêtes du patronage pour offrir à leur pasteur un magnifique objet d'art. M. Loneux, président du Conseil paroissial a, dans une délicate allocution, montré le grand cœur de M. l'abbé Delcambre qui, par son abnégation et son dévouement, a su conquérir l'estime de tous ses paroissiens.

Comme nous l'avons annoncé, demain dimanche, sous la présidence de S. Em. le cardinal Liénart, aura lieu le jubilé de fondation de la paroisse.

A la Fédération Nationale Catholique

La section paroissiale de Saint-Nicolas fera célébrer lundi matin, à 6 h. 45, une messe à l'intention de ses membres décédés depuis un an : MM. Ernest Duthoit, Léon Lefebvre, Fidèle Delbarre, Jean-Louis Carlier, Charles Lepoutère, Léon Capoon, Cyrille de Conningh, Gustave Lebbreckt, François Vanisberg et Désiré Baelde.

Tous les membres de la F. N. C. sont invités à assister à cette messe.

La Noël dans le quartier des Boers

Le Comité des fêtes des Boërs a, à l'occasion de la Noël, fait une distribution de coquilles et chocolat aux vieillards des petits ménages, ainsi qu'aux enfants et vieillards des quartiers adhérents à leur fête. Vifs remerciements.

UNION MUTUALISTE. — Réunion du Conseil d'administration aujourd'hui samedi, à 19 h. 45, au Café Vve Détailleur, place de la République.

L'exposition des artistes tourquennois

HEURE DE LOISIR, *par M. Georges Dervaux* (Photo J. de Rx.)
à l'Exposition des artistes tourquennois, Galerie Van Oost, 30, rue de Tournai.

WATTRELOS

Le nom de la commune :

Wattrelos, village ancien existe depuis plus de dix siècles, et a par conséquent subi à travers les âges, des changements considérables, dans sa population, son administration et son territoire.

En effet, quel laps de temps considérable s'est écoulé depuis l'époque des Seigneurs, où l'existence de l'abbaye de Saint-Bavon, célèbre monastère de Gand, à qui appartenait le « domaine » de Wattrelos !...

Aux « censes » anciennes, dont quelques-unes sont encore debout maintenant, ont fait place, des usines, et de nombreuses habitations. Aujourd'hui, il y a loin des 110 feux, que comptait Wattrelos en 1400 et des 12.000 habitants recensés en 1861.

Comme la commune, le nom de Wattrelos, a subi au cours des siècles, de nombreux changements. Puisant dans l'histoire, nous avons cru intéressant d'en parler un peu.

Son origine

Le nom de Wattrelos paraît flamand et pourrait faire croire que ce village a été occupé par une colonie d'origine germanique. D'un autre côté, il est certain qu'au Moyen Age, on y parlait un des dialectes de la langue française, ce qui indique une ancienne population gallo-romaine, c'est-à-dire provenant des anciennes peuplades gauloises, mêlées à des colons romains, et en quelque sorte romanisées par la conquête.

« Faire remonter le nom de Wattrelos aux anciens Nerviens, peuples d'origine germanique, ce serait attribuer à notre village une antiquité fort respectable. Dire que ce nom lui vient d'une colonie flamande refoulée ensuite par la population gallo-romaine, ce serait lui assigner une date beaucoup plus moderne.

Sa signification

Dans cette histoire il est fait une très juste réflexion au sujet de la prononciation du mot « Wattrelos ». Les gens du peuple, est-il écrit, prononcent aujourd'hui : Ouaterlo, et les personnes instruites disent Ouatrelo ; nul dans la contrée, ne dit Vaterlo ou Vatrelos.

Ce nom signifie littéralement privé d'eau, des mots flamands, water, eau, et loos, privé de —

Cette étymologie, selon la remarque de M. Jules Tarlier, s'applique assez bien tant à la commune de Waterloo, devenue si célèbre depuis 1815, qu'à deux hameaux du nom de Waterloos, qui se trouvent en Belgique, l'un à Neerocten dans le Limbourg, l'autre à Opbasselt dans la Flandre orientale ; mais notre commune n'est pas tout à fait dans le même cas, puisqu'elle se trouve sur une colline à peu de distance du ruisseau appelé l'Espierre. Il y a donc lieu de recourir à une autre étymologie.

Le mot « loo » qui se rencontre très fréquemment, signifie une hauteur boisée et Wattrelos signifierait une hauteur boisée, entourée d'eau, ou dans le voisinage de l'eau. L'addition peu régulière d'un « s » n'a rien qui doive surprendre, et M. Tarlier nous en fournit un exemple dans, « Lentlo » (hauteur boisée de tilleuls) (966) devenu plus tard « Lenloz » (1214) Lelloz (1613) et Lilois (1823).

M. Monnier dans ses études sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord, ne tient pas compte de la terminaison loos, et se contente de dire que le nom de « Wattrelos » d'origine germanique, indique comme ceux de Watterland, Watteville, Wattermael, Watterwelde, qu'on trouve en Belgique, une situation près des eaux, dans un sol humide et aquatique.

Ses différentes orthographes

Le mot « Wattrelos » a, comme la population l'administration et l'aspect de cette commune, subi les effets des différentes époques ; son orthographe a changé beaucoup, comme nous l'indique l'histoire. En 1030, on écrivait, « Uaterlos » ; en 1123, 1146, 1166, 1442, 1475, 1482 et au XVIIme siècle, on écrivait Waterlos ; en 1478, 1520, 1762, Waterloz ; en 1396, Waterloos ; fin du XIIIme siècle, et en 1350 et 1481, Waterloes ; en 1343, 1415, 1430, 1642, 1758, 1777, Watrelos ; en 1306, 1408, 1462, 1544, 1549, Watreloz ; en 1475, Watreloos et Watreloes ; au XVme siècle, Watrelot ; en 1477, Watrelets ; en 1566, Watrelo ; en 1715 et 1820, Wattrelos ; en 1603 et 1615, Wattreloz ; en 1622, Wattrelooz ; au XVIme siècle, Watterlosium et Watterloum ; en 1497, Waltrelos ; en 1669, Wastrelos ; en 1236, Flaterlos ; en 1224, Fratrelos.

L. M.

Pourquoi vous assurer sans voir Omer BAAS, Croisé-Laroche ? (Tél. 382 La Madeleine). 558d

Les revendications de l'Union des « usagers » des tramways

M. Vandenbosch nous communique, en nous priant de les insérer, les revendications établies par l'Union des « usagers » des tramways.

Notons que ces revendications ont été soumises à MM. le Préfet du Nord, l'Ingénieur départemental, les parlementaires, quelques conseillers généraux et maires des environs.

Les voici :

1° Que leur Association déclarée conformément à la loi, soit prise en considération par les administrations qui lui ont déjà témoigné leurs encouragements et par la Compagnie des tramways, qui s'efforce, bien à tort, de l'écarter. Que cette association soit admise à participer à toutes les discussions et délibérations (sans droit de vote) intéressant les usagers.

2° Que les coefficients 10, 12.5 et 12,82 soient ramenés au coefficient 4.28 dont profitent les étrangers.

3° Que les abonnements actuels soient maintenus, en supprimant la double section sur le territoire de Wattrelos, pour les abonnements Roubaix (urbain)-Wattrelos.

4° Que tous les salariés sans distinction, puissent obtenir la carte ouvrière, avec billets simples ou billets d'aller et retour à leur choix, ces billets de retour n'étant pas toujours employés.

5° Que la pluralité d'abonnements dans un même foyer soit l'objet de réductions spéciales.

6° Que les vieillards des Hospices soient admis au bénéfice du demi-tarif sur toutes les lignes du réseau et non sur quelques-unes seulement.

7° Qu'en cas de décès d'un abonné salarié, il soit accordé à la famille une ristourne proportionnée au temps restant à courir sur l'abonnement.

8° Qu'en cas de grève durant plus de sept jours, les abonnements soient prorogés d'une durée égale à celle de la grève.

9° Qu'aucune augmentation de tarif ne soit accordée à la Compagnie, en raison de sa situation financière, tant que cette situation ne sera pas contrôlée par l'Association des usagers, à qui on en ferait supporter les conséquences.

10° Que pour justifier du respect des conventions signées, la Compagnie soit tenue de déposer à la Mairie de chaque commune intéressée, une liste de tous les titulaires de cartes de circulation gratuite. Cette liste remise à jour chaque trimestre, pourra être consultée par tous les usagers des tramways.

***

A tous les usagers des tramways, l'Union demande d'appuyer ses revendications et toutes celles qui lui seront équitablement suggérées en faisant bon accueil aux cartes qui leur seront présentées. Tout usager doit, dans son intérêt, être membre adhérent ; la cotisation annuelle n'est que de 1 franc et comptera pour l'année 1931.

L'Union des usagers est affiliée à la Fédération départementale des groupements de défense des usagers des tramways.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni à la Mairie, hier vendredi, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire, entouré de MM. Lecomte et Delvainquière, adjoints. Dix-sept conseillers étaient présents. M. Dornier est élu secrétaire.

Octroi. — Le Conseil ratifie l'abonnement souscrit par la corporation des fermiers-producteurs pour les années 1931, 1932 et 1933, moyennant la redevance annuelle d'une somme de 35.000 francs.

Ecoles. — Le Conseil émet un avis favorable à la répartition des six jours de congé mobiles dans les écoles primaires publiques, fixée par M. l'Inspecteur primaire, savoir : les 30 et 31 décembre 1930, 2 et 3 janvier 1931, 1er mai 1931 et 22 juin 1931, lundi de la fête locale.

Voirie. — M. le Maire est autorisé par le Conseil à signer le contrat soumis par M. Marché, ingénieur-géomètre, 130, rue d'Artois, à Lille, pour l'établissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques.

Eau potable. — Pour profiter des avantages de la distribution d'eau potable, MM. Van Dillen et Deltour, demeurant rue Hoste, s'engagent à faire chacun une avance de 600 frs, pour l'établissement, par la Ville, de la canalisation capable de les desservir. Le Conseil accepte cette proposition.

L'extension du réseau de distribution d'eau potable se poursuivra, en 1931, vers les quartiers riverains de l'Espierre, où les débordements de ce ruisseau, pendant l'année 1930, ont achevé la contamination des puits. Le programme arrêté à cet effet comporte un développement total de 4.815 mètres de conduites de différents diamètres. L'estimation totale atteint 300.000 francs.

Le Conseil décide l'exécution des travaux faisant l'objet du programme d'extension e n1931 et accepte le marché présenté par la Société des Eaux du Nord. Il affecte au règlement des acomptes de l'entreprise, un prélèvement de 170.000 francs sur le crédit de 225.000 francs porté au budget de 1931 et prend l'engagement de prélever sur le crédit de 1932 prévu pour l'extension du réseau, le solde des travaux constatés à la réception définitive et pouvant atteindre 190.000 francs.

Bâtiments communaux. — Le Conseil approuve les devis estimatifs et cahier des charges pour servir à l'adjudication des travaux d'entretien des bâtiments communaux pendant les années 1931 et 1932.

Electrification des Ecarts. — Le Conseil décide de confier à M. René Girard, ingénieur-conseil, gérant du Syndicat des Communes, l'établissement, en accord avec la commune, le concessionnaire et le Génie rural, du projet d'électrification de toute la partie de la commune non encore électrifiée.

Police. — Le Conseil adopte un projet de redressement du barème des traitements du personnel de la police ; décide l'application du nouveau barème à partir du 1er janvier 1931 et vote un crédit complémentaire de 6.000 francs, à reporter au budget additionnel de 1931.

La séance publique est levée à 20 h. et le Conseil se constitue à huis-clos pour l'examen des demandes d'allocations journalières.

Une conférence de M. le chanoine Delsaux

Demain dimanche, à 16 heures salle Leclercq-Dupire, rue de l'Industrie, M. le chanoine Delsaux, conférencier de talent, traitera le sujet « Les coulisses du journalisme ». Les membres de la Fédération Nationale catholique de la paroisse Sainte-Thérèse, sont instamment priés d'assister à cette conférence qui ne manquera pas de les intéresser.

L'Arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants Wattrelosiens

C'est demain dimanche qu'aura lieu la fête annuelle organisée pour les enfants des adhérents de la Fraternelle. L'exiguité des locaux ne permet pas cette fois encore de compléter cette distribution par un concert. L'ouverture de la salle aura lieu vers 14 h. 30 et au fur et à mesure de leur arrivée, les heureux bénéficiaires pourront entrer en possession du lot qui leur sera désigné par le sort.

Malgré la fête, la permanence fonctionnera aux heures ordinaires : Renseignements sur la Mutuelle-Retraite ; Etablissement des demandes de retraite du Combattant pour ceux qui possèdent la carte verte et qui sont nés de 1876 à 1889 inclus. Perception des cotisations. L'insigne de la Croix du Combattant sera remis aux sociétaires ayant acquitté leur cotisation de 1931.

Pour la demande de l'allocation du Combattant, se munir du livret militaire et d'un certificat de naissance sur papier libre.

Une fuite de gaz ammoniac à un appareil frigorifique

Hier vers 6 h., à la boucherie Hien, sur la Place, M. Hien qui était occupé à travailler à l'appareil frigorifique, se rendit compte qu'une fuite de gaz d'ammoniaque s'était déclarée à son appareil par suite de l'ouverture d'une vanne. Il voulut la serrer, mais bientôt suffoqué par le gaz, il ne parvint à exécuter son travail qu'imparfaitement, et appela les pompiers de Roubaix. Ceux-ci arrivèrent sur les lieux avec la camionnette, et quelques hommes, à l'aide de masques, sous la surveillance du capitaine Craye, remirent tout à place.

De nombreuses personnes stationnaient devant la maison Hien.

La police qui avait été avertie, s'était rendue sur les lieux.

La fraude

La brigade du Crétinier a arrêté à la Croisée Carnin, Achille Gheldère, mouleur, 29 ans, sujet belge, qui portait dans une musette dissimulée sous son pardessus, 6 kilos de tabac étranger, et 1.975 cigarettes. Il a été conduit à la gendarmerie qui le transférera aujourd'hui, à Lille.

A PROPOS D'UN PROCES-VERBAL. — Nous avons dit hier qu'un procès-verbal pour outrages et rébellion, avait été rédigé à la charge de Mme Crépin, 27, rue Pierre-Catteau. A ce sujet, Mme Crépin est venue nous déclarer que si M. le Commissaire de police a été bienvoulu, ce n'est point, de sa part à elle, un fait volontaire.

Elle nous prie d'ajouter que, comme entre le mur de son couloir et la porte de la maison — par suite de l'ouverture brusque de cette porte — elle dut, pour n'être pas contusionnée davantage, repousser violemment les personnes qui se trouvaient derrière la porte et qui avaient fait pression sur celle-ci.

Nous lui laissons l'entière responsabilité de cette déclaration, d'autant plus que la justice est saisie de l'affaire.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Tous les assurés sociaux qui n'ont pas fait choix d'une caisse doivent savoir qu'ils peuvent exercer ce choix jusqu'au 31 décembre 1930. Ils trouveront des bulletins d'adhésion à l'adresse suivante : Café Jean Dhergère rue Leruste à (Esquilin) où le meilleur accueil leur sera réservé.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Deux nouvelles sociétés ont fait parvenir leur souscription au Comité Wattrelosien du Timbre Antituberculeux : Le Cercle Horticole, Café Deleroix, Grand'Place, 112 fr. ; la Société « La Boule d'Or », établie chez Cotteloin, rue Vallon, 20 fr. ; Combattants et Union Belges, 150 francs.

MANUFACTURE de CHAUSSURES
"NINA"
118-120, Rue Archimède — *ROUBAIX*
A L'OCCASION DES FETES
VENTE RECLAME
de SOULIERS Fantaisie homme... 44.00
SOULIERS Daim dame..... 54.00
ARTICLES MONTES TOUT CUIR

Pour les Fêtes de NOEL et de NOUVEL AN
GRAND CHOIX de SOULIERS pour Enfants, Fillettes et Garçonnets. 26672
DERNIÈRE CRÉATION Dames et Hommes
FERMETURE *" ECLAIR "*

LANNOY

L'Arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants de Lannoy, Lys, Touffiers

C'est demain dimanche, à 16 h. 30, qu'aura lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lannoy, la fête de famille de l'Arbre de Noël des Combattants de Lannoy, Lys, Touffiers. Les Combattants à jour de leur cotisation de 1931, y sont invités avec leur famille. Près de cinq cents enfants sont inscrits, cette année, à l'Arbre de Noël. A 16 h. 30, en une soirée récréative, on fera défiler devant les enfants, une partie très intéressante des « Vues et chansons de guerre », qui obtinrent à Chéreng, dimanche dernier, un très brillant succès. Puis, il sera présenté sur l'écran, des projections comiques susceptibles d'intéresser beaucoup les jeunes enfants.

La distribution de jouets et coquilles aux enfants présents terminera la séance.

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX, PIGEONS, VOITURES, AUTOMOBILES ET MOTOS. — Des feuilles de déclaration sont à la disposition des intéressés à la Mairie.

FLERS

Flers-Bourg aura une salle des fêtes

Depuis longtemps déjà, les habitants de Flers-Bourg réclamaient la construction d'une salle des fêtes. Ce vœu sera réalisé sous peu. Les plans et le devis étant terminés, l'adjudication des différents lots de travaux se fera le vendredi 16 janvier 1931. Le montant des travaux s'élèvera à la coquette somme de 288.160 fr. D'après les quelques renseignements que nous avons, cette salle des fêtes sera digne de la commune et sera construite selon les procédés les plus modernes.

La fête de Noël à l'école des filles du Breucq

Jeudi dernier, à l'école des filles de la rue Gambetta, une gracieuse fête eut lieu à l'occasion de la Noël. Nombreux étaient les parents qui avaient tenu à y assister. Outre le personnel enseignant, les membres de l'Amicale, ayant à leur tête leur présidente, Mlle Sandras, rehaussaient la fête de leur présence.

Un arbre de Noël tout éblouissant de lumière était placé au milieu de la salle. Après quelques chants et monologues donnés par les enfants, une distribution de jouets, gâteaux et oranges fit le bonheur de toutes ces petites filles et des enfants de l'école maternelle.

Mlle Ido Boquillon, élève de la première classe, se fit l'interprète de toutes ses compagnes et remercia l'Amicale des anciennes élèves sous le patronage de laquelle la fête était placée.

LYS

Union des Mutilés de Lys, Lannoy et Touffiers

L'assemblée générale aura lieu demain dimanche, à 17 h., au siège, café Thoeye, rue de la Mairie. A l'issue de la réunion, brillante tombola.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution de pain et de charbon, aujourd'hui samedi, de 14 à 16 heures, à la Mairie.

HEM

Assemblée générale de la Société de secours mutuels « La Sécurité »

Une assemblée extraordinaire de « La Sécurité » a eu lieu dans la salle du Tilleul pour l'élaboration du nouveau règlement.

C'est devant une assistance de plus de 350 sociétaires que M. Léon Debrauwère, président, ouvre la séance entouré des membres de la Commission.

Il remercie d'abord les sociétaires présents d'être venus si nombreux et d'avoir adhéré en nombre imposant à la Caisse Primaire des sociétés de Secours Mutuels des cantons de Roubaix et Lannoy dont le siège est à Roubaix, rue des Fabricants, et donne ensuite la parole à M. Jean Delattre, secrétaire-adjoint remplaçant M. Henri Vanderkempen, secrétaire excusé, pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire d'octobre qui est adopté à l'unanimité.

On passe aussitôt à la lecture des nouveaux statuts, qui, après plusieurs demandes de renseignements formulées par des sociétaires, sont adptés.

Après quelques questions de règlement intérieur de la société, la séance est levée.

Les avantages accordés aux sociétaires sont les suivants :

Catégorie A. — Les membres participants de cette catégorie, c'est-à-dire les non assujettis à la loi sur les assurances sociales s'engagent au paiement d'une cotisation de 5 frs. par mois. Moyennant cette cotisation, ils ont droit : a) à 12 frs. par visite médicale ; b) 70% sur les produits pharmaceutiques (appareils orthopédiques compris) ; c) 10% sur les opérations ; d)

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 27 décembre 1930 — N° 104.

Le Testament de Rocambole

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Frédéric VALADE

Ce ne serait qu'une affaire de quelques mois.

Durant son absence, elle correspondrait avec lui par l'entremise du mulâtre.

Enfin, ne lui cachant rien des dangers de la situation, elle lui recommanderait de partir sans retard, emmenant Jonas qui, à l'occasion, serait un fidèle émissaire.

Et l'on sait ce qui se passa, et comment, par un raffinement de cruauté, elle voulut que les dernières heures de sa victime, déjà si épouvantables par elles-mêmes, fussent rendues plus terribles encore par la persuasion de la mort de Jean de Fraisme...

Olivia écouta...

Elle espérait un appel...

Elle s'attendait à un cri désespéré...

Tout demeura silencieux...

Olivia pensa que Mauricette s'était engagée dans les galeries des catacombes, où elle ne pouvait que se perdre, où elle errerait pendant longtemps.

Viendrait le moment où sa lampe s'éteindrait...

Alors, ce serait atroce !

Cette pensée ne causa point d'émotion à la terrible fille, qui se décida alors d'aller retrouver son père.

Or, au moment où elle se dirigeait vers l'escalier, il lui parut que quelque chose de singulier se passait au rez-de-chaussée de la maison...

Quelque chose comme un bref tumulte, auquel succéda le plus complet silence.

Olivia s'inquiéta.

Elle monta lentement, s'arrêtant à chaque marche pour écouter, surprise de ne rien entendre.

En descendant elle avait laissé Faradol au salon, causant avec Padrona et le forçat évadé.

Pourquoi les trois hommes se taisaient-ils ?

Olivia ouvrit la porte, fit un pas en avant, et, tout aussitôt, une main formidable la saisit et l'attira violemment, tandis qu'une voix rude lui disait :

— Coquine, tu vas nous rendre notre sœur !

Epouvantée malgré son courage, prise d'un tremblement de tout son corps, Olivia aperçut le petit-fils de Rocambole la regardant, un froid sourire aux lèvres, un sourire qui était une menace...

Près de lord Palmure, se tenait, gouailleur, le forçat évadé, le prétendu Jonas, lequel se frottait les mains avec gaieté...

Et il y avait aussi deux géants, deux colosses, que la fille de Faradol devina être Magnifique et Mardi-Gras, les frères de Mauricette.

Elle se jugea perdue.

Quant à son père et au mulâtre, ils n'étaient plus là, et la vue d'une fenêtre ouverte apprit à la jeune femme qu'ils avaient pû s'enfuir à la hâte, sans avoir le temps de la prévenir.

Que s'était-il donc passé ?

Une scène très brève !

Le forçat évadé, qui paraissait écouter avec intérêt la conversation de Faradol et de Padrona, s'entretenant de leurs voyages, échangeant des souvenirs, avait tressailli tout à coup imperceptiblement...

Il avait tendu l'oreille...

Puis il s'était levé, et il était allé ouvrir une fenêtre...

— Qu'y a-t-il ? lui demanda Faradol.

— Rien ! répondit-il. J'ai mal à la tête. L'air de la nuit me fera du bien.

— Dans ce cas, observa le mulâtre, vous seriez mieux dehors...

— C'est juste ! dit Jonas.

Il quitta le salon, mais ce fut pour y revenir trois ou quatre minutes plus tard, et, sans affectation, il se plaça auprès de Faradol, lequel rappelait en riant à Padrona leur première rencontre à Barcelone.

— Imaginez-vous, mon garçon, dit-il au forçat évadé, que mon ami Padrona, qui avait alors ses deux bras...

L'aventurier n'acheva pas.

Trois hommes, le révolver au poing, se précipitèrent dans la pièce, tandis que Jonas se jetait sur Faradol, l'enserrant de ses bras vigoureux...

Mais le père d'Olivia, reconnaissant le petit-fils de Rocambole, parvint, par un effort extraordinaire, à se soustraire de l'étreinte de Mistigris, car le prétendu forçat n'était autre que le fils de feu Félix Peytavin, surnommé Marmouset, et sauta par la fenêtre, imitant l'exemple que venait de lui donner le mulâtre.

Mistigris et Magnifique s'élancèrent pour le suivre.

Palmure les arrêta d'un geste.

— Non ! non ! dit-il. Laissez ces coquins se sauver. Nous les retrouverons toujours, si c'est nécessaire. Pour l'instant, nous avons mieux à faire. Cherchons Olivia, et contraignons-là à nous rendre Mauricette.

Ce fut alors que la porte s'ouvrit et qu'Olivia entra.

Mardi-Gras la saisit par le bras.

— Coquine ! s'écria-t-il, tu vas nous rendre notre sœur !

Dans sa stupeur, Olivia resta muette.

— Vous voyez, lui dit froidement Palmure, qu'on ne lutte pas contre Rocambole ! Mais, vraiment, vous avez été trahie par la chance, lorsque vous êtes venue vous réfugier dans une maison qui m'appartient ! La Providence à ses moyens. Celui-ci en fût un.

Olivia continua de se taire.

Son audace lui était revenue.

Son orgueil la soutenait.

Elle bravait le regard de lord Palmure.

Elle ne cherchait même pas à dégager son poignet de l'étreinte de Mardi-